



PSA RENNES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Contact :

contact@cfdtpsareennes.fr

www.cfdtpsareennes.fr



CE ordinaire

28 août 2015

Septembre 2015

- **H- Les 11, 18, 25 et 28** pour le personnel (sauf désignés) des équipes de « journée de production », bleue, rouge et nuit des UR **ST2R** (Emboutissage, Ferrage), **Peinture, Montage, CPL, QCP** et des fonctions d'appui associées de **DISC** ainsi que **Partenaires**.
- **H- Les 11, 18, 25 et 28** pour le personnel **ouvrier et ETAM** travaillant en horaire de journée (sauf désignés).

Peinture :

Afin d'assurer le vidage des installations d'étanchéité en fin de séance le jeudi 24 septembre, et de préparer les installations en repli pour les 4 jours, l'ensemble de la Peinture fera un dépassement d'horaire de 1H30, sauf personnel désigné par la hiérarchie.

Prévisions pour octobre

- **H- Les 2, 23, 26, 27, 28, 29 et 30** pour le personnel (sauf désignés) des équipes de « journée de production », bleue, rouge et nuit des UR **ST2R** (Emboutissage, Ferrage), **Peinture, Montage, CPL, QCP** et des fonctions d'appui associées de **DISC** ainsi que **Partenaires**.
- **H- Les 2, 23, 26, 27, 28, 29 et 30** pour le personnel **ouvrier et ETAM** travaillant en horaire de journée (sauf désignés).

Prévisions pour novembre

- **H- Les 6, 20 et 27** pour le personnel (sauf désignés) des équipes de « journée de production », bleue, rouge et nuit des UR **ST2R** (Emboutissage, Ferrage), **Peinture, Montage, CPL, QCP** et des fonctions d'appui associées de **DISC** ainsi que **Partenaires**.
- **H- Les 6, 20 et 27** pour le personnel **ouvrier et ETAM** travaillant en horaire de journée (sauf désignés).

Organisation du chômage sur le site pour la période d'août et septembre 2015:

- **Pour les salariés travaillant en horaire de « journée de production »**, l'ajustement des ressources aux besoins se fait par le dispositif de chômage par rotation.
- **Pour les salariés Ouvrier travaillant en horaire de « journée standard »**, l'ajustement des ressources aux besoins se fait soit par le dispositif de chômage par rotation, soit par une réduction de l'horaire journalier (anticipation de la fin de séance) le mercredi et le vendredi.
- **Pour les salariés TAM travaillant en horaire de « journée standard »**, l'ajustement des ressources aux besoins se fait par une réduction de l'horaire journalier (anticipation de la fin de séance) le mercredi et le vendredi.
- **Précisions** : Les séances complètes annoncées en H- les mercredis et les vendredis se substituent ce jour-là à la réduction de l'horaire journalier (anticipation de la fin de séance) pour les salariés Ouvriers et TAM en horaire de

Activité partielle

Les élus du CE ont été consultés sur une demande de renouvellement du recours à l'activité partielle pour les mois de septembre, octobre et novembre 2015.

Avis favorable de tous les syndicats sauf CGT.

Jours RTT employeur :

Dans le cadre du Nouveau Contrat Social signé le 24 octobre 2013, **5 jours** maximum sont à disposition de la Direction pour l'organisation de ponts et autres aménagements collectifs de travail.

Pour l'année 2015, 2 jours ont déjà été positionnés : **le 05 janvier et le 13 juillet 2015**

- 1) Le solde des JRTT employeur pour le personnel de « journée standard » est de 3 jours.
 - La Direction envisage pour ce personnel de positionner ces 3 jours **les 21, 22 et 23 décembre 2015.**
- 2) L'affectation des salariés de production en régime de « journée de de production » à compter du 18 août 2015, a généré 2,24 jours de RTT employeur.
 - La Direction envisage pour ce personnel de positionner 2 jours de RTT « flux employeur » **les 22 et 23 décembre 2015.**
 - Le solde du compteur « flux employeur » non positionné par l'employeur sera transféré dans le compteur « flux salariés » au 30 septembre 2015.

Création d'une Zone d'Implantation Fournisseur au montage (ZIF) :



Dans le cadre de la préparation du lancement P87, le projet de création d'une Zone d'Implantation Fournisseur a été présenté au CE. Il s'agit d'implanter nos fournisseurs au plus près de nos lignes de production. Ils s'implantent donc dans l'atelier et réalisent ainsi certaines opérations d'assemblage. Cette démarche, qui vise à livrer un produit fini en bord de ligne, permet de trouver la meilleure organisation et la meilleure performance pour PSA et pour le fournisseur.

Dans ce cadre, la préparation de la planches de bord, des consoles, volets et dormants actuellement réalisée par du personnel du site sera confiée à FAURECIA.

Les salariés PSA concernés du montage et de CPL seront réaffectés sur des postes équivalents sur le site. La mise œuvre de ce projet s'échelonnera de janvier à mai 2016.



La CFDT n'est pas convaincue de l'intérêt économique de cette opération d'externalisation vers FAURECIA qui va impacter au minimum 50 salariés au montage et en logistique.

Externaliser des activités de préparation et reclasser le personnel PSA sur d'autres UEP alors même que nous sommes en sureffectif est un non-sens.

La CFDT est fortement intervenue afin d'exprimer ses craintes sur les éventuels reclassements notamment du personnel féminin et du personnel avec des restrictions.

La CFDT a aussi rappelé à la Direction que l'article L2323-27 l'oblige non seulement à informer le CE mais aussi à le consulter sur les problèmes généraux intéressant les conditions de travail résultant de l'organisation du travail. La consultation des organisations sur ce projet prévu début 2016 aura lieu au CE de septembre.

Réindustrialisation :

La CFDT a demandé à la Direction de fixer une date pour la prochaine commission de réindustrialisation.

Il a été acté qu'elle aurait lieu le 1 octobre. Cela nous permettra de faire un point d'étape sur cette réindustrialisation qui marche au ralenti !

La CFDT a demandé une présentation sur les fonds de revitalisation utilisés sur notre site et notamment sur le pôle carrosserie afin de s'assurer que ceux-ci ne partent pas sur Sochaux ou Vélizy !



Evolution C5 – Fenêtre de Juillet 2015 :

Dans le cadre de l'animation de la gamme C5 et pour répondre à l'attente des clients, la C5 a bénéficié lors de la fenêtre de JUILLET de plusieurs évolutions (écran tactile SMEG+IV2, nouvelle teinte, nouvelles motorisations Euro 6, nouvelles jantes diamantées, doubles canules échappement chromées sur C5 TOURER). Ces évolutions vont permettre à la C5 de maintenir ses positions sur le marché.

EFFECTIFS (au 31 juillet 2015)

- L'effectif est de **4 484** salariés (CDD et CDI).



Depuis janvier 2007, nous sommes en perte de 4760 emplois.

Emboutissage / Ferrage: 492 Peinture: 192 Montage: 610 CPL: 378 QCP: 263 FA: 510
Reclassement : 1268 Partenaires : 765 Apprentis : 29

Présents réellement sur le site :

Total: 4484 personnes - 1268 (reclassement) - 200 (maladie longue durée) - 81 (prêts) - 100 (chômage tournant) - 200 (congé, UML, SNCF, déplacement etc..) = **2635 personnes réellement présentes sur le site par jour.**

Production en septembre :



Prévisionnel production				
	Véhicule	Cadence V / jour	Total	
Flux (C5/508)	C5	32 berlines 44 breaks	76	<u>360</u>
	508	134 berlines 150 breaks	284	

Prochain CE ordinaire le 29 septembre 2015